



HAL
open science

Phaétousa et Nannô : deux femmes qui se transforment en hommes (Épidémies VI 8 c. 32)

Marion Bonneau

► **To cite this version:**

Marion Bonneau. Phaétousa et Nannô : deux femmes qui se transforment en hommes (Épidémies VI 8 c. 32). *Revue des Études Grecques*, 2017. hal-03915169

HAL Id: hal-03915169

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03915169>

Submitted on 29 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marion Bonneau

**Phaétousa et Nannô : deux femmes qui se transforment en hommes
(Épidémies VI 8 c. 32)¹**

À la fin du traité Épidémies VI, une affection féminine recensée par l'auteur-médecin chez deux patientes a de quoi surprendre : il s'agit de l'unique occurrence d'un changement de sexe, non seulement dans le Corpus Hippocratique, mais encore dans la littérature médicale grecque antique. La métamorphose des deux femmes en hommes est un changement pathologique en ce qu'elle introduit dans le corps sain une rupture si grande que le retour à l'équilibre est impossible, et l'issue, fatale. Le cas de Phaétousa et Nannô est-il un cas particulier de stérilité, tel qu'on peut en trouver dans d'autres traités hippocratiques, ou chez Aristote ? Est-il la manifestation extrême d'une affection gynécologique répertoriée comme telle dans les traités spécialisés, à savoir la suppression des règles ? Est-il enfin un cas de bisexualité, entendu dans l'Antiquité au sens de la possession successive ou simultanée des deux sexes, comme en relate Diodore de Sicile?

The female illness of two patients, Phaethousa of Abdera and Nanno of Thasos, described by the physician writer at the end of Epidemics VI, is rather surprising : this chapter is the unique occurrence of a sex change case, not only in the Hippocratic corpus, but also in ancient Greek medical literature. The transformation of these two women into men is a pathological one as it initiates a major break in a wealthy body that reaches a point of no return and results in death. Is the story of Phaethousa and Nanno a special case of sterility as described in other Hippocratic treatises or in Aristotle? Is it the extreme expression of a gynaecological disease as it is documented in medical treatises, that is to say menstrual suppression? And, at last, could it be a case of bisexuality as understood in the ancient world context in the sense of holding successively or simultaneously both sex, such as the cases reported by Diodorus Siculus?

¹ Je tiens à remercier chaleureusement Mme A. GUARDASOLE ainsi que M. P. DEMONT pour leurs précieux conseils.

mch.bonneau@laposte.net

06 07 02 03 90

À la fin du traité hippocratique *Épidémies VI*, une affection féminine recensée par l'auteur-médecin chez deux patientes, Phaétousa d'Abdère et Nannô de Thasos, a de quoi surprendre.

Avant que d'en proposer un commentaire, nous reproduisons ici le chapitre en question, dans son intégralité¹ :

Ἐν Ἀβδήροις Φαέθουσα ἡ Πυθέου γυνὴ οἰκουρός, ἐπίτοκος ἐοῦσα τοῦ ἔμπροσθεν χρόνου, τοῦ δὲ ἀνδρὸς αὐτῆς φυγόντος, τὰ γυναικεῖα ἀπελήφθη χρόνον πουλύν· μετὰ δὲ ἐς ἄρθρα πόνοι καὶ ἐρυθήματα· τούτων δὲ ξυμβάντων, τότε σῶμα ἠνδρώθη καὶ ἐδασύνθη πάντα καὶ πώγωνα ἔφυσε, καὶ φωνὴ τρηχέα <καὶ σκληρῆ> ἐγενήθη, καὶ πάντα πραγματευσαμένων ἡμῶν ὅσα ἦν πρὸς τὸ τὰ γυναικεῖα κατασπάσαι, οὐκ ἦλθεν, ἀλλ' ἀπέθανεν, οὐ πουλὺν μετέπειτα χρόνον βιώσασα. Ξυνέβη δὲ καὶ Ναννοῖ τῇ Γοργίππου γυναικὶ ἐν Θάσῳ τωῦτόν· ἐδόκει δὲ πᾶσι τοῖσιν ἰητροῖσιν, οἷσι κἀγὼ ἐνέτυχον, μία ἐλπίς εἶναι τοῦ γυναικωθῆναι, εἰ τὰ κατὰ φύσιν ἔλθοι· ἀλλὰ καὶ ταύτῃ οὐκ ἠδυνήθη, πάντα ποιούντων, γενέσθαι, ἀλλ' ἐτελεύτησεν οὐ βραδέως.

À Abdère, Phaétousa, la gardienne de la maison de Pythéas, avait eu auparavant des enfants, mais, après le départ/l'exil de son mari, ses règles se supprimèrent pendant longtemps ; ensuite, elle eut des douleurs et des rougeurs aux articulations ; après ce concours de situation son corps se virilisa, devint entièrement velu, une barbe lui poussa, sa voix devint rauque et dure, et malgré tout ce que nous fîmes pour déclencher les règles, celles-ci ne vinrent pas, mais la patiente mourut, après avoir vécu encore un temps qui ne fut pas long. Il arriva le même phénomène à Nannô, la femme de Gorgippos, à Thasos : il sembla à tous les médecins parmi lesquels je me retrouvai moi aussi que le seul espoir de

¹ Le texte grec est établi par D. MANETTI et A. ROSELLI, dans leur édition bilingue grec ancien-italien, *Ippocrate. Epidemie. Libro sesto*, Introd., testo critico, commento e traduzione, Firenze, La Nuova Italia, 1982, p. 194-195 (= Littré V 356, 4-15). Nous en proposons une traduction personnelle. - Le chapitre 32 de la huitième section d'*Épidémies VI* intervient au sein de séries de fiches individuelles de malades.

devenir une femme était de voir venir les règles¹ ; mais chez elle également, malgré tous les efforts, celles-ci ne purent arriver, et la patiente finit sa vie sans tarder.

L'affection dont il est question paraît à première vue relativement simple, au sens où le lecteur coutumier des textes anciens peut y reconnaître un cas particulier de transformation physique, certains diraient de *metamorphosis*².

Cependant, le lecteur de la *Collection hippocratique* a de quoi être surpris. En effet, ce chapitre constitue l'unique occurrence d'un changement de sexe, non seulement dans cette collection, mais encore dans la littérature médicale grecque antique. Seuls deux écrits plus ou moins contemporains et qui concernent le même champ d'étude approchent notre sujet, sans qu'on puisse réellement les y assimiler. Ils sont néanmoins susceptibles d'apporter une première aide à l'interprétation des cas de Phaétousa et Nannô.

Le premier appartient justement à la *Collection Hippocratique*, il s'agit d'un chapitre fameux du traité *Airs, Eaux, Lieux*³. Il y est question d'hommes scythes, les Anariées, qui subissent une sorte de transformation physique en ce qu'ils deviennent impuissants et, du même coup, prennent un vêtement féminin, se livrent aux travaux féminins et possèdent une voix féminine. Le cas est donc différent, tout d'abord parce que la transformation se fait dans le sens homme-femme, contrairement à ce qu'il arrive à nos patientes d'*Épidémies VI* ; mais également parce que les hommes atteints par ce que l'auteur du traité considère comme une maladie ne subissent pas une transformation spontanée, si l'on peut dire, mais sont eux-mêmes à l'origine du mal, par la combinaison d'un facteur éthologique - la pratique de l'équitation -, et d'un facteur médical - une erreur de

¹ La périphrase τὰ κατὰ φύσιν pour désigner les règles n'est pas la plus courante, puisqu'on ne la retrouve qu'une seule fois, dans le traité gynécologique *Femmes stériles* (Littre VIII 444, 8).

² Cependant, nous n'emploierons pas ce dernier terme pour qualifier ce qui arrive aux patientes d'*Épidémies VI* car il serait manifestement anachronique dans son application au *Corpus Hippocratique*. En effet, le mot n'y apparaît pas et, si Galien l'utilise des siècles plus tard, ce n'est pas concernant ce chapitre d'*Épidémies VI*, mais dans un passage du *De simplicium medicamentorum facultatibus* (livre XI). Si l'on se réfère au *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de P. CHANTRAINE, Klincksieck, Paris, 1990, p. 714, il n'existe a priori pas d'usage classique des verbes μεταμορφόομαι et μεταμορφόω, ni du substantif μεταμόρφωσις puisqu'on les retrouve respectivement dans le Nouveau Testament, chez Lucien, Plutarque, ou encore chez Strabon.

³ HIPPOCRATE, *Airs, Eaux, Lieux*, texte établi et traduit par J. JOUANNA, Paris, CUF, Les Belles Lettres, 1996, c. XXII p. 238-241 (= Littré II 76-82).

traitement, qui consiste, pour soulager les souffrances engendrées par la pratique assidue de l'équitation, à inciser les vaisseaux qui se trouvent derrière les oreilles, ceux qui précisément - dans le système physiologique hippocratique - véhiculent la semence du cerveau jusqu'aux organes génitaux. Il s'agit donc là aussi d'une suppression d'un flux naturel – la semence masculine chez les Anariées, les règles chez Phaétousa et Nannô¹ –, même si elle intervient de manière artificielle. Néanmoins, plus que d'un véritable changement de sexe, ce chapitre d'*Airs, Eaux, Lieux* est le témoin d'une catégorie de population, les hommes impuissants, ou eunuques, qui prennent l'apparence du sexe opposé suite à leur absence de fécondité, même s'il constitue l'expression la plus extrême de cette forme de stérilité, comme le note J. Jouanna dans son commentaire². Les termes employés par l'auteur du traité insistent ainsi sur l'idée de travestissement, plutôt que sur une réelle transformation, en utilisant non seulement l'adjectif γυναικεῖος à plusieurs reprises, mais également le verbe γυναικίζω, que l'on trouve par exemple dans les *Thesmophories* d'Aristophane, quand Euripide s'adresse à son parent déguisé en femme avant qu'il ne parte le défendre devant l'assemblée des femmes : « Si tu parles, tâche de *faire la femme avec ta voix* »³. Cet emploi dans *Airs, Eaux, Lieux* est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de la seule occurrence dans la *Collection Hippocratique*⁴. On pourrait en faire l'équivalent du verbe qui signifie le changement de sexe dans *Épidémies VI*, ἀνδρόομαι⁵ ; pour autant, γυναικίζω ne peut, selon nous, être véritablement associé à cet autre verbe dénommatif dérivé de la racine γυναικ- qu'est γυναικόομαι : ce dernier, du fait de son suffixe factitif, introduit plus franchement l'idée de changement de forme⁶. Ce

¹ Aristote, qui avait sans aucun doute eu connaissance de certains traités hippocratiques, compare explicitement le sperme des hommes et les règles des femmes, voir notamment *Parties des Animaux* (Aristote, *Parties des Animaux*, 689a, texte établi et traduit par P. LOUIS, CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1956, p. 142), et *Génération des Animaux* (Aristote, *Génération des Animaux II* 737a-739a, texte établi et traduit par P. LOUIS, CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 62-69 ; *op. cit.* IV, 774a, p. 164-165).

² AEL, JOUANNA, p. 335.

³ ARISTOPHANE, *Thesmophories*, texte établi et traduit par V. COULON, Paris, CUF, Les Belles Lettres, 1967, v. 268, p. 29.

⁴ *Index Hippocraticus*, J-H. KUHN et U. FLEISCHER (K. Alpers, A. Anastassiou, D. Irmer, V. Schmidt), Vandenhoeck & Ruprecht, Gottingae, 1989 p. 152.

⁵ L'auteur utilise la forme passive : τό τε σῶμα ἠνδρώθη (*Épidémies VI, ibid.*).

⁶ Ce verbe signifie dans son usage classique « devenir femme », il apparaît sous une forme passive substantivée à la fin du cas de Nannô quand l'auteur-médecin évoque les efforts pour ramener les règles, synonyme de retour à la féminité (μία ἐλπὶς εἶναι τοῦ γυναικωθῆναι).

premier témoignage n'est donc pas d'une grande aide pour notre cas, bien qu'il appartienne au même corpus médical¹.

Le second concerne également le problème de la stérilité, mais permet, dans une certaine mesure, d'accrocher davantage notre fiche de malade extraite d'*Épidémies VI*. Au chapitre 7 du livre II de *Génération des animaux*, Aristote distingue en effet les cas de stérilité congénitale des cas de stérilité accidentelle :

... καὶ γὰρ ἐκ γενετῆς, ὅταν πηρωθῶσι τοὺς τόπους τοὺς πρὸς τὴν μίξιν χρησίμους, ἄγονοι γίνονται καὶ γυναῖκες καὶ ἄνδρες, ὥστε τὰς μὲν μὴ ἤβᾶν τοὺς δὲ μὴ γενεῖαν, ἀλλ' εὐνουχίας διατελεῖν ὄντας· τοῖς δὲ προϊούσης τῆς ἡλικίας ταῦτόν συμβαίνει πάσχειν, ὅτε μὲν δι' εὐτροφίαν τῶν σωμάτων (ταῖς μὲν γὰρ πιωτέραις γινομέναις τοῖς δ'εὐεκτικωτέροις εἰς τὸ σῶμα καταναλίσκεται τὸ περίττωμα τὸ σπερματικόν, καὶ ταῖς μὲν οὐ γίνεται καταμήνια τοῖς δὲ γονή), ὅτε δὲ διὰ νόσον οἱ μὲν ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν προΐενται, ταῖς δὲ γυναιξὶν αἱ καθάρσεις φαῦλαι καὶ πλήρεις νοσηματικῶν περιττωμάτων. Πολλοῖς δὲ καὶ πολλαῖς καὶ διὰ πηρώματα τοῦτο συμβαίνει τὸ πάθος περὶ τὰ μόρια καὶ τοὺς τόπους τοὺς περὶ τὴν ὀμιλίαν χρησίμους. Γίνεται δὲ τὰ μὲν ἰατὰ τὰ δ' ἀνίατα τῶν τοιούτων, μάλιστα δὲ διατελοῦσιν ἄγονα κατὰ τὴν πρώτην σύστασιν τοιαῦτα γενόμενα· γίνονται [747a] γὰρ γυναῖκές τε ἄρρενωποὶ καὶ ἄνδρες θηλυκοί, καὶ ταῖς μὲν οὐ γίνεται τὰ καταμήνια ...

En effet, les femmes aussi bien que les hommes sont stériles de naissance quand il y a malformation des endroits qui servent à la copulation : les premières n'ont pas de poils au pubis, les seconds n'ont pas de barbe et restent des sortes d'eunuques. Chez d'autres, c'est au cours de la vie que cette infirmité survient, tantôt par excès d'embonpoint (chez les femmes trop grasses comme chez les hommes d'une forte complexion, le résidu qui devrait donner le sperme passe dans le corps, et les femmes n'ont pas de règles, ni les hommes de liqueur séminale), tantôt par suite de maladie : les hommes émettent un sperme liquide et froid ; les femmes ont des règles peu abondantes et pleines d'excrétions morbides. Mais chez bien des

¹ Pour un commentaire approfondi du chapitre sur les Anariées, voir l'édition de la CUF par J. JOUANNA citée précédemment, ainsi que l'article de A. BALLABRIGA, « Les eunuques scythes et leurs femmes. Stérilité des femmes et impuissance des hommes en Scythie selon le traité hippocratique *Des Airs* », *Métis*, 1, 1986, p. 121-138.

hommes et des femmes, cette infirmité est due également à des malformations des organes et des régions qui servent au coït. Certains sont guérissables, les autres restent incurables : la stérilité persiste le plus souvent chez les êtres dont la malformation remonte au stade embryonnaire. Dans ce cas, les femmes ont un air masculin et les hommes ressemblent à des femmes, les premières n'ont pas de règles ...¹

Les premiers sont liés à des malformations quand les seconds sont dus à une maladie ou à un excès d'embonpoint². Ce sont ces formes de stérilité accidentelle qui font le plus penser à nos deux patientes, au sens où Aristote envisage la situation sous l'angle de la maladie. Pour ce qui est de la transformation physique, elle se résume à un changement d'apparence ; enfin, à deux reprises, la stérilité féminine est caractérisée par l'absence de règles, ce qui rejoint le point de départ des symptômes que connaissent Phaétousa et Nannô. Hormis l'inefficacité de la semence de l'homme – mise sur le même plan que l'absence de règles chez la femme –, l'autre marqueur de sexe, si l'on peut dire, est dans ce passage la pilosité, puisque les hommes affectés n'ont pas de barbe. Et c'est ainsi que Phaétousa se retrouve en *Épidémies VI* pourvue d'une barbe et de poils sur tout le corps. Pour autant, Aristote ne va pas jusqu'à considérer que les femmes stériles qu'il évoque sont dotées d'une telle pilosité, sans doute parce qu'il ne s'agit pas d'une véritable transformation de sexe à proprement parler, qui voudrait que l'ensemble des attributs physiques d'un sexe passe à l'autre, mais que nous avons plutôt affaire à un défaut du sexe en question, qui perd ses caractéristiques physiques en même temps que sa capacité à reproduire sa forme dans la génération. Il reste, il est vrai, l'apparence féminine de certains hommes affectés et inversement, mais c'est en fait le cas particulier d'une malformation qui date de la vie embryonnaire selon Aristote, autrement dit, une assignation ratée à un sexe.

¹ Nous reproduisons le texte établi et traduit par P. LOUIS (Aristote, *Génération des Animaux*, II, 7, 746b-747a, p. 88).

² Notons qu'Aristote rejoint sur ce point les traités hippocratiques, qui considèrent également l'embonpoint comme une cause de stérilité chez les femmes, voir *Aphorismes V* 46 (C. MAGDELAIN, *Histoire du texte et édition critique, traduite et commentée, des Aphorismes d'Hippocrate*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne Paris IV, 1994, p. 441 = Littré IV 548, 5-7) ou *Prorrhétique II* c. 24 (B. MONDRAIN, *Édition critique, traduction et commentaire d'un traité hippocratique : Le Prorrhétique II*, Thèse de doctorat, EPHE, Paris, 1985, p. 40), mais également les traités gynécologiques (*Maladies des Femmes I* 13, VIII 52, 9-10 L ; *MF I* 6, VIII 30, 21 L ; *Femmes Stériles* 229, VIII 438, 5 L).

Ce second témoignage, légèrement postérieur au traité hippocratique qui nous occupe¹, se fait ainsi davantage l'écho d'une confusion à l'œuvre dans le partage des sexes que d'une véritable transformation, même s'il présente des points d'attache avec les cas de Phaétousa et Nannô, le principal étant l'idée de maladie.

Faut-il alors envisager pour Phaétousa et Nannô une étiologie en relation avec la stérilité, en supposant que ces deux documents à la fois contemporains et appartenant à la même sphère d'étude nous éclairent à ce sujet ? Car c'est bien le statut de l'affection qui pose question ici. Il convient ainsi d'étudier en détail le c. 32 de la huitième section d'*Épidémies VI*.

Tout d'abord, il n'est pas permis de douter que l'auteur-médecin a affaire dans son esprit à une maladie, même si aucune dénomination n'intervient : la transformation dont il est ici question s'apparente à une pathologie. Quand on connaît l'importance des notions de changement et d'équilibre dans la conception que se faisaient les médecins hippocratiques de la maladie, considérant le passage du normal au pathologique comme un changement tel qu'il apparaît parfois davantage comme une rupture que comme une simple différence de degré², l'on n'est guère étonné de ce que la transformation de Phaétousa et Nannô puisse être le paradigme d'une maladie-changement, ni qu'elle aboutisse à la mort. L'issue fatale peut ainsi s'expliquer de deux manières, qui sont deux facettes d'un même phénomène. D'un côté, Phaétousa et Nannô sont mortes car le changement apporté par la maladie est tellement important qu'un retour à l'équilibre est impossible, comme en témoignent les mentions au génitif absolu, pour chacune des patientes, des efforts que les médecins ont faits pour rappeler la santé et inverser la transformation (πάντα πραγματοποιησάμενων ἡμῶν ὅσα ... / πάντα ποιούντων ...)³ ; c'est d'ailleurs l'enseignement que Galien estime que l'on doit tirer du cas de Nannô⁴. D'un autre côté, elles sont mortes car le changement

¹ D'après J. JOUANNA (*Hippocrate*, J. JOUANNA, Fayard, Paris, 1992, p. 536-537), l'ensemble des *Épidémies* a été composé sur une période qui couvre la fin du v^e au début du iv^e siècle av. J.-C. ; P. LOUIS estime quant à lui que l'*Histoire des Animaux* a été préparée et rédigée entre 347 et 342 av. J.-C. (Aristote, *HA*, LOUIS, introduction p. XVII).

² Voir sur cette question J. JOUANNA, 1992, p. 461-464.

³ Dans la perspective d'un diagnostic rétrospectif, d'aucuns pourraient considérer que ce sont peut-être ces efforts thérapeutiques, au contraire, qui sont à l'origine de la mort, quand on imagine les remèdes qui peuvent se cacher derrière le neutre pluriel πάντα, et que l'on trouve détaillés dans le corpus gynécologique hippocratique.

⁴ D'après la traduction arabe de son commentaire aux *Épidémies VI*, le médecin de Pergame retient du cas de Nannô qu'aucun traitement n'est assez puissant pour ramener les règles chez une femme qui a pris l'apparence d'un homme ; autrement dit, il comprend le

semble avoir été incomplet, au sens où l'auteur-médecin continue d'envisager Phaétousa et Nannô comme des femmes (βιώσασα ... / ἀλλὰ καὶ ταύτη ...)¹, et qu'elles n'acquièrent pas un nouveau sexe ni, par conséquent, un nouveau statut. En effet, le cœur de la transformation, s'il reprend une série codifiée d'attributs masculins, la pilosité sur tout le corps, la barbe², la voix rauque et dure³, reste ambigu concernant le principal. Le texte dit en effet, juste avant l'énumération que nous venons d'évoquer, que « son corps fut changé en celui d'un homme ». Est-ce à dire qu'il y a changement d'appareil génital ? Probablement que non, pour deux raisons : Phaétousa est dite plus haut ἐπίτοκος ἐοῦσα, c'est-à-dire que son anatomie génitale reproductrice a fonctionné un temps puisqu'elle a mis au monde des enfants⁴ ; par ailleurs, des efforts sont faits pour ramener les règles, ce qui sous-entend que l'anatomie génitale est restée la même. Pour signifier la transformation physiologique, l'auteur-médecin utilise l'expression σῶμα ἡνδρώθη, que nous avons traduite par : « *son corps se virilisa* ». Preuve s'il en est du caractère exceptionnel de ce chapitre d'*Épidémies VI*, il importe de remarquer que la traduction proposée ne correspond pas à l'usage premier du verbe. Ἄνδρῶμαι, qu'on peut traduire par « *changer en homme* », est un verbe dénominal dérivé de ἀνήρ, qui, appliqué à un homme, au passif, signifie « *devenir un homme* », au sens d'« *atteindre l'âge adulte d'un homme* » ; concernant une femme, le passif a essentiellement le sens d'« *être connue par un homme* », c'est-à-dire d'avoir des relations sexuelles avec un homme et, par conséquent, d'être mariée⁵. Ce sont ces deux derniers usages uniquement que l'on

génitif absolu du texte hippocratique comme la marque d'un impossible retour à la normale (GALIEN, *Commentaire aux Épidémies VI d'Hippocrate*, Corpus Medicorum Graecorum, vol. 10. 2. 2, p. 507).

¹ H. KING a également remarqué ce point (KING, « Sex and gender : the Hippocratic case of Phaethousa and her beard », *EuGeStA*, 3, 2013, p. 128).

² L'absence de pilosité est un trait caractéristique du corps féminin et du bas de son visage, selon Hippocrate, *Nature de l'Enfant*, XX. 5, texte établi et traduit par R. JOLY, Paris, CUF, Les Belles Lettres, 1970, p. 66 (= Littré VII, 508, 23). Nous avons bien ici l'exact inverse : pilosité générale (sur tout le corps) et barbe (pilosité sur le bas du visage).

³ Sur cet adjectif, σκληρή dans le texte grec, nous nous référons à la remarque des auteurs de l'édition bilingue grec ancien-italien, que nous reproduisons : « καὶ σκληρῆ : la lezione, che si ricava dalla tradizione indiretta, è certamente autentica ; σκληρῆ, della voce, è attestato anche in Arist. *Aud.* 801 a 17 σκληροτέρα ἢ φωνή e 802 b 29 σκληραὶ δ' εἰσὶ τῶν φωνῶν ὅσαι βιαίως προσπίπτουσι. » (D. MANETTI et A. ROSELLI, *op. cit.*, p. 195).

⁴ Galien explicite cet adjectif en insistant sur la conséquence des accouchements, à savoir que, d'après lui, Phaétousa est une femme avec beaucoup d'enfants (GALIEN *op. cit.* p. 506).

⁵ P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, p. 88.

retrouve dans le *Corpus Hippocratique*, ce qui achève de montrer la difficulté de penser le changement de sexe¹.

Il s'agit donc bien d'une maladie, au même titre que les personnes affectées chez Aristote par une stérilité accidentelle introduisant une confusion dans le partage des sexes.

Si le détail de la transformation, ainsi que le lexique employé ne nous permettent pas pour l'instant d'identifier la maladie dont souffrent Phaétousa et Nannô, qu'en est-il de l'origine du mal, quand Aristote invoquait une maladie sans plus de précision, ou un excès d'embonpoint ? Là encore, il est difficile d'y voir clair. Les codes d'écriture de la fiche individuelle de malade dans les *Épidémies* entraînent souvent l'absence de passage étiologique, comme on en trouve dans d'autres traités de la *Collection*². L'auteur-médecin se contente généralement de dérouler le fil chronologique de la maladie, en proposant éventuellement une identification nosologique à la fin. Si l'on s'attache au cours des événements qui conduisent Phaétousa à la transformation, le point de départ est la fuite ou l'exil du mari³. C'est peut-être moins anecdotique qu'il n'y paraît, au sens où cet accident, dans le déroulement des faits, donne lieu à la suppression des règles. Une première hypothèse consisterait alors à dire que le changement de sexe subi par la patiente

¹ Pour un homme, voir *AEL* XXII. 13, JOUANNA, p. 241 : ἀνδρωθῆναι « avant d'avoir atteint l'âge d'homme » (= ἀνανδρωθῆναι Littré II 82, 4). Pour une femme, voir *Maladies des jeunes filles* (VIII 470, 1-2 L.) : ἡνδρωμένων γυναικῶν : « parmi les femmes mariées... ». Le traité *Articulations* présente deux occurrences du verbe avec la même signification, vraisemblablement appliquée aux deux sexes (ἀνδρωθῶσι c. 58 IV 254, 15 L et ἡνδρωμένοισι c. 60 IV 256, 10 L), tout comme l'est la forme composée du verbe, συνανδρωθῆ, qui apparaît au c. 9 du traité *Prorrhétique II* au sujet de la maladie sacrée (*Prorrhétique II* c. 9 IX 28, 8 L). - Les usages plus tardifs ne sont pas beaucoup plus éclairants, puisqu'on trouve le verbe factitif ἀνδρώω avec le sens de « transformer en homme » à deux reprises dans l'*Alexandra* de Lycophron (vers 270-260 av. J.-C.), sauf que les changements de formes dont il s'agit ne sont pas des transformations de sexe, mais le passage d'un état autre que l'humain à l'humain. Au v. 176 (Lycophron, *Alexandra*, texte établi et traduit par A. HURST, CUF, Les Belles Lettres, 2008, p. 12), ἀνδρώσας : « après avoir fait hommes (la foule à six pattes des fourmis) » ; au v. 943 (HURST, p. 55), ἡνδρωσαν : « ... (de ce germe) firent pousser un lâche ». C'est pourquoi, H. KING comprend le verbe en rapport avec le début des *Maladies des femmes* : le corps de Phaétousa serait devenu sec et ferme, d'humide et mou qu'il était, selon le partage des sexes effectué dans ce chapitre (*MF I* 1 VIII 12-14 L) (KING, *op. cit.*, p. 129).

² À titre d'exemple, les chapitres 63 à 65 de *Maladies des femmes I* sont consacrés à une même affection, l'ulcération de la matrice ; ils présentent sensiblement la même sémiologie, mais proposent trois étiologies différentes (*MF I* 63-65 VIII 126-134 L).

³ Conformément aux codes de la fiche individuelle de malades dans les *Épidémies*, nous avons donné au génitif absolu τοῦ δὲ ἀνδρὸς αὐτῆς φυγόντος une valeur temporelle, contrairement à H. KING qui traduit le passage de la manière suivante : « because her husband was exiled/fled ... ». Sa traduction ne laisse ainsi aucun doute sur l'étiologie de la maladie (KING, *The One-Sex Body on Trial : The Classical and Early Modern Evidence*, Ashgate, 2013, p. 78).

est dû en tout premier lieu à l'absence de rapports sexuels. C'est-à-dire que nous établissons un lien entre hygiène des rapports sexuels chez la femme et menstruation saine¹. Nous sommes autorisés à le faire par le traitement de cette question dans les ouvrages gynécologiques du *Corpus Hippocratique*, même si l'absence de rapports sexuels ne constitue pas une pathologie répertoriée en tant que telle par ces traités. L'abstinence sexuelle n'y est que rarement présentée comme le problème de départ, autrement dit comme une étiologie valable pour une maladie. Sans doute parce que la partition qui existe entre la femme et la jeune fille dans la gynécologie hippocratique repose davantage sur la présence ou l'absence de règles, ainsi que sur l'expérience ou l'absence d'expérience de l'accouchement². Cependant, certains chapitres se révèlent intéressants à mettre en regard avec le cas de Phaétousa.

Tout d'abord, deux extraits de *Maladies des femmes* donnent l'absence de rapports sexuels comme étiologie d'une affection³ : il s'agit d'abord d'un exposé général sur la suffocation utérine ; la matrice se porte à différents endroits du corps car elle est vide et légère en l'absence de semence⁴. Ensuite, nous avons affaire à une forme particulière de déplacement utérin, lorsque la matrice se porte sur le foie. Deux catégories de populations féminines sont concernées par cette affection : les jeunes filles qui le sont depuis longtemps⁵ ou les veuves d'une part – on pense alors à l'absence d'activité sexuelle dans le mariage ; les femmes sans enfant et stériles d'autre part. Pour ce dernier cas, l'auteur invoque l'absence de purgation lochiale après l'accouchement, de sorte qu'on est en droit de se demander si ce n'est pas l'expérience de l'accouchement qui fait défaut, plus que

¹ Au sens d'une hygiène de vie, en accord avec l'importance donnée au régime par les auteurs hippocratiques dans la prévention de la maladie, ainsi que dans la thérapie (voir JOUANNA, 1992, chapitre III *Le médecin et la maladie*, p. 202).

² En effet, les auteurs gynécologiques – et ceux des *Épidémies* dans une moindre mesure – accordent de l'importance au statut sexuel, c'est-à-dire social en réalité, de la patiente, et reconnaissent parfois des variations dans les pathologies selon que cette dernière soit une femme ou une jeune fille.

³ *Maladies des femmes* I 7 VIII 32, 1-3 L et II 127 VIII 272, 11-15 L.

⁴ La maladie arrive « surtout chez les femmes qui n'ont pas de rapports sexuels », τῆσι μὴ ξυνιούσῃσιν ἀνδράσι, MF I, *ibid.* L'absence de rapports sexuels est rapportée ici explicitement.

⁵ Par cette expression, nous tentons de rendre compte du syntagme grec plutôt surprenant παρθένοισι παλαιῆσι (MF II VIII 272 12 L) qui, selon nous, désigneraient les femmes qui sont restées des jeunes filles au sens où elles n'ont pas connu de relations sexuelles, à distinguer de la catégorie suivante, χήρησιν ὀκόσαι λίην νέαι ἐοῦσαι χηρευούσι, littéralement (c'est nous qui traduisons) « des veuves qui sont très jeunes et gardent le veuvage », donc des femmes jeunes, mais qui ont connu à minima la sexualité, à maxima la grossesse et l'accouchement.

l'activité sexuelle, pour la première catégorie aussi, d'autant plus que les veuves dont il est question sont dites jeunes (λίην νέαι), sans que l'on sache à quel degré de maturité sexuelle l'auteur fait ici référence.

Le traité *Maladies des jeunes filles* constitue en second lieu un témoignage intéressant, quoique problématique à bien des égards. En effet, c'est le seul ouvrage qui présente une affection qui semble directement liée à l'absence de rapports sexuels et dont les conséquences sont tout aussi extrêmes que celles subies par Phaétousa et Nannô. L'auteur avance que les jeunes filles qui ne se marient pas quand il est temps – c'est-à-dire lorsqu'elles vont avoir leurs premières règles – éprouvent des accidents spectaculaires car le sang de la première menstruation ne trouve pas son issue naturelle et se porte notamment au cœur et au diaphragme, provoquant des hallucinations qui mettent les patientes en danger, ou encore des désirs de suicide. L'issue est donc là aussi fatale, à moins que les jeunes filles ne se marient, précise l'auteur. Que comprendre d'une telle assertion ? À première vue, l'auteur semble incriminer l'absence de rapports sexuels dans le déclenchement de la maladie puisque le remède est le mariage, autrement dit la sexualité. Mais à y regarder de plus près, l'inexpérience de la grossesse et de l'accouchement seraient plus importantes. En effet, le remède précis que propose le médecin est la grossesse¹ ; à la lecture des traités gynécologiques, l'on comprend que ce n'est pas tant les rapports sexuels que le flux qui se répand après l'accouchement qui garantit un écoulement facile des règles². Étant donné le statut de femme mariée et fertile des patientes d'*Épidémies VI*³, la situation n'est pas comparable⁴. D'ailleurs, le risque pour les jeunes filles

¹ HIPPOCRATE, *op. cit.*, 468 21-23 L : « Je recommande aux jeunes filles, éprouvant des accidents pareils, de se marier le plus tôt possible ; en effet, si elles deviennent enceintes (ἦν γὰρ κυήσωσιν), elles guérissent. » (traduction Littré). Les dernières lignes de l'ouvrage corroborent cette idée en précisant que, parmi les femmes mariées – qui connaissent donc une sexualité –, les femmes stériles sont les plus sujettes à ces accidents, autrement dit celles qui n'ont pas enfanté.

² Il s'agit du flux lochial. Le traité *Maladies des femmes I* s'ouvre sur une affirmation de ce type, en séparant – concernant les problèmes de menstruation – les femmes qui ont accouché et les autres : ὁκόταν γὰρ τέκη, εὐρώτερά οἱ τὰ φλεβία ἔστιν ἐς τὰ καταμήνια· εὖροα δὲ σφιν ποιεῖ γίνεσθαι ἢ λοχίη κάθαρσις καὶ ἡ καταρραγή τοῦ σώματος (MF I 1 VIII 10, 3-5 L : « en effet l'accouchement a rendu à celle-ci les veines plus coulantes pour les menstrues ; ce qui les fait devenir coulantes, c'est le flux lochial et la fonte du corps », traduction Littré).

³ On se souvient que Phaétousa est dite ἐπίτοκος.

⁴ Dans le corpus gynécologique, la sexualité de la patiente est très majoritairement envisagée comme part intégrante de la thérapie, plutôt que de l'étiologie ou de la sémiologie. La recommandation d'aller dormir avec son mari constitue en effet souvent la

n'est pas de basculer du côté du sexe opposé, mais de mourir des conséquences de la déviation des premières règles sur le cœur et le diaphragme. À ce titre, le traité des *Maladies des jeunes filles* correspond à une problématique connue des ouvrages gynécologiques et, plus largement, des affections féminines dans l'ensemble de la *Collection Hippocratique*, la déviation des règles en général, et des premières règles en particulier¹. Ce qui nous pousse à envisager une deuxième hypothèse concernant l'étiologie de la maladie de Phaétousa et Nannô.

Cette conjecture revient à considérer que c'est la conséquence du départ ou de l'exil du mari qui importe le plus dans le déclenchement de la maladie, à savoir la suppression des règles. Autrement dit, le fait de ne pas avoir ses règles pendant un temps indéterminé entraîne-t-il l'abolition de la féminité, au point de basculer dans le sexe opposé ? L'absence de règles fait partie des symptômes de stérilité accidentelle exposés par Aristote, et, dans le corpus gynécologique, une menstruation saine et équilibrée est le préalable au bon déroulement de la vie physiologique d'une femme, tournée vers la reproduction. En-dehors des traités spécialisés, les règles de la femme font l'objet d'attentions y compris lorsque le

dernière démarche de soin à accomplir, non pas pour contrôler la sexualité de la femme, comme certains ont pu l'envisager, mais tout simplement – l'auteur le dit à plusieurs reprises – car la grossesse permet de constater un retour à la normale dans le fonctionnement du corps de la femme, et, si elle est menée jusqu'au bout, l'accouchement et le flux lochial qui suit représentent une forme de purgation qui est parfois la dernière étape de la guérison d'une affection antérieure. Pour de telles recommandations, voir *NF* XVII et XXXV, BOURBON, p. 21 et p. 50-52 ; *MF* I 58 VIII 116 L, 59 VIII 118 L, 63 VIII 130 L ; *MF* II 115 VIII 250 L, 119 VIII 260 L, 127 VIII 274 L, 128 VIII 276 L, 131 VIII 280 L, 134 VIII 304 L, 135 VIII 306 L, 139 VIII 312 L, 141 VIII 314 L, 146 VIII 322 L, 157 VIII 334 L, 162 VIII 342 L, 175 VIII 358 L ; *FS* 220 VIII 424 L. Cependant, on trouve également des cas de figure où l'activité sexuelle n'est pas recommandée pour la patiente, ce qui montre - même si ces chapitres sont largement minoritaires - que les médecins ne sont pas enfermés dans l'idéologie et savent se montrer attentifs aux besoins des malades. Par exemple, l'abstinence est prescrite quand la matrice est sortie des parties naturelles, suite à la reprise trop précoce de rapports sexuels après l'accouchement (*NF* IV, BOURBON, p. 6 = *MF* II 143 VIII 316 L = *FS* 247 VIII 460 L). C'est la même précaution qui prévaut en cas de chute complète de la matrice cette fois (*MF* II 144 VIII 316 L = *FS* 248 VIII 460 L), ou même de déplacements utérins (*MF* II 149 VIII 326 L). Ce dernier chapitre rentre d'ailleurs en contradiction avec les autres cas de déplacements de la matrice, pour lesquels l'auteur préconise au contraire d'aller dormir avec le mari, mais c'est sans doute parce qu'il prend l'affection à un stade différent, et indique que l'abstinence est temporaire, le temps que la matrice reste en place et que la femme puisse remarquer.

¹ Pour autant, il convient de signaler qu'en dépit de ce fond théorique commun que représente la déviation des règles, les accidents évoqués dans *MJF* ne trouvent aucune équivalence dans le corpus hippocratique gynécologique ; en effet, l'ouvrage date du IV^e siècle avant J.-C. et ne comporte que quelques pages, dont le début laisse penser que le titre est abusif et qu'il s'agirait d'une œuvre sur la maladie sacrée, c'est-à-dire l'épilepsie, dont nous aurions perdu la suite. Pour une analyse philologique détaillée de cet ensemble énigmatique, voir notamment le travail de A. LAMI, [Ippocrate], *sui disturbi virginali*. Testo, traduzione e commento, *Galenos, Rivista di filologia dei testi medici antichi*, Pisa, Roma, Fabrizio Serra, 2007.

médecin est confronté à une maladie commune aux deux sexes, c'est-à-dire qui ne concerne pas spécifiquement la physiologie féminine. C'est le cas notamment de certains traités issus des *Épidémies*, dans lesquels les auteurs-médecins, quand ils ont affaire à une femme, reportent des phénomènes tels que l'apparition des règles, ou leur suppression. Cinq fiches individuelles de patientes présentent un cas d'aménorrhée plus ou moins longue. Trois femmes ont leur règles supprimées pendant plusieurs années¹, alors que les autres connaissent une interruption de la menstruation de manière ponctuelle, et parfois répétée, qui constitue en réalité un symptôme conjoint à des douleurs². En-dehors du cas d'une servante anonyme sur lequel aucune précision n'est apportée, il s'agit d'un symptôme pathologique qui affecte des femmes en âge et en situation d'avoir des enfants, et non des cas de cessation de règles à l'approche de la vieillesse, qui sont d'ailleurs quasiment inexistantes dans la *Collection Hippocratique*, que ce soit en théorie ou en pratique³. Le fait que les auteurs hippocratiques n'évoquent presque jamais le phénomène qu'on appelle aujourd'hui la ménopause ne signifie pas pour autant qu'ils ne l'aient pas observé, mais toujours est-il que ce silence nous invite à considérer que l'aménorrhée a, chez eux, presque toujours partie liée avec le pathologique. Cependant, dans les *Épidémies*, on le voit, aucune forme de suppression des menstrues n'appelle de bouleversement physiologique aussi puissant que celui qui affecte Phaétousa et Nannô ; l'aménorrhée est même

¹ Pendant deux ans pour la fille de l'agoranome (*Épidémies IV* c. 24, V 164 10 L), sept ans pour une servante anonyme (*Épidémies IV* c. 38 V 180 8 L) et quatre ans pour la femme de Gorgias (*Épidémies V* c. XI, JOUANNA, p. 7 = Littré V 210 12 L).

² Douleurs à la hanche accompagnées d'aménorrhée pour la femme de Polémarque (*Épidémies V* c. XCI (= VII c. C), JOUANNA, p. 41 = Littré V 254 8 L), et douleurs au ventre avec aménorrhée pour la mère de Terpidès (*Épidémies VII* c. XCVII, JOUANNA, p. 106-107 = Littré V 452 15 L).

³ Nous n'avons trouvé, à ce jour, que deux mentions rapides de ce phénomène. Dans le chapitre 137 de *MF II* (VIII 310 11 L), qui traite de manière générale les déplacements de la matrice, l'auteur attribue davantage ce genre d'affection aux femmes d'un certain âge, notamment celles qui parviennent à la période de cessation des règles (πρὸς τὰς ἀπολείψιας τῶν ἐπιμηρίων). Quant au c. 145 du même ouvrage, à l'occasion d'un exposé sur la saillie de la matrice au-dehors, l'auteur décrit le fluide qui sort de l'orifice à la période des règles, si la patiente est encore en âge d'être dans le lit (ἐν εὐνή εἶναι), qu'il faut comprendre comme encore en âge d'avoir une vie sexuelle, c'est-à-dire pour nos auteurs d'avoir des enfants, et donc des règles (*MF II* 145 VIII 320 11-12 L). La brièveté de ces allusions ne peut faire douter quant à la finalité de l'ensemble des *Maladies des femmes*, traité rédigé uniquement en vue de s'occuper de la fécondité des femmes. - H. KING montre comment le cas de Phaétousa a fait l'objet d'une lecture moderne anachronique, à la fin du XIX^e siècle, d'après laquelle la ménopause était responsable de l'apparition de la barbe, contrairement aux auteurs du XVI^e siècle, qui, dans l'ensemble, ont compris l'arrêt de la menstruation comme prématuré (KING, *op. cit.*, p. 79).

rarement considérée comme l'origine première d'une maladie, mais appartient bien plutôt à la sémiologie d'une affection autre¹.

Qu'en est-il à présent dans les traités gynécologiques ? La transformation physique des patientes d'*Épidémies VI* serait-elle la manifestation – extrême – d'une pathologie proprement gynécologique ? À la différence du corpus épidémique, les traités consacrés aux maladies des femmes considèrent à plusieurs reprises la suppression des règles comme l'origine de certains maux : dans l'ensemble des *Maladies des femmes*, l'absence de règles peut en effet causer une hydropisie de la matrice², un écoulement rouge³, ou un flux dans la matrice⁴. Enfin, des règles supprimées qui font irruption brutalement peuvent être à l'origine d'une béance de la matrice⁵. Ces cas sont intéressants car finalement très différents de ce qui nous occupe : en effet, dans ces trois situations, la maladie est certes causée par l'aménorrhée proprement dite, mais ce qui est véritablement pathologique est le retour subit et abondant de ce flux supprimé. Le traité *Nature de la femme* présente lui aussi une affection qui paraît causée par l'absence de règles : l'aménorrhée semble entraîner un déplacement de la matrice, et causer des douleurs aux régions investies par cette dernière⁶, mais elle est surtout présente dans le traité sous la forme d'ordonnances, qui visent à ramener les règles : ces énoncés n'exposent donc ni sémiologie, ni étiologie – ou très rarement –, mais laissent penser que l'absence de règles est un symptôme suffisamment préoccupant pour le traiter de manière autonome, qu'il soit l'origine ou la conséquence de la maladie⁷.

¹ Par exemple, en *Épidémies II* 2 17 V 90, 11 L, l'aménorrhée intervient comme dernier symptôme d'une strangurie de plusieurs années. Seul le cas d'une servante anonyme d'*Épidémies IV* peut éventuellement faire penser à l'aménorrhée comme étiologie du mal dont souffre la patiente, au sens où l'auteur-médecin ne trouve pas de cause connue aux différents problèmes de la patiente – il les réfute les unes après les autres –, mais également dans la mesure où la santé revient avec le retour des règles (*Épidémies IV* 38 V 180 L).

² *MF I* 59 VIII 118, 6-7 L.

³ *MF II* 110 VIII 234, 4 L.

⁴ *MF II* 112 VIII 240, 11-12 L.

⁵ *MF II* 166 VIII 344, 17 L.

⁶ *NF* c. XVIII, BOURBON, p. 22 (= Littré VII 338 L). Cependant, comme le remarque F. BOURBON dans les notes complémentaires : « Les symptômes semblent plutôt associés par un lien théorique implicite : si l'utérus se déplace, l'orifice n'est plus raccordé à aucune issue, si bien que les règles ne peuvent plus sortir. » (*op. cit.*, p. 134), de sorte qu'il est difficile d'établir avec certitude l'étiologie première de l'affection.

⁷ *NF*, c. LIX, BOURBON, p. 69 = Littré VII 398 c. LXXI p. 74 (= Littré VII 404 c. LXXII p. 74 = Littré VII 404 c. LXXIV p. 74-75 = Littré VII 404 c. LXXVII p. 75 = Littré VII 404 c. CIX p. 90 et suivantes = Littré VII 422 sq. Seul le c. LXXII indique que les règles sont absentes parce que la matrice s'est fermée, mais là encore on peut se demander si c'est la

Ces cas nous éclairent-ils sur l'origine du mal dont ont souffert Phaétousa et Nannô ? Force est de constater qu'il n'y a pas de correspondance entre les pathologies répertoriées et la transformation physique dont il est question dans *Épidémies VI*, d'autant plus qu'il est en général difficile d'identifier avec certitude la suppression des règles comme l'étiologie première d'une maladie gynécologique ou non. Cependant, si l'on revient aux considérations présentes dans *Maladies des jeunes filles*, l'on est conduit à un nouveau questionnement : en effet, l'aménorrhée telle que le corpus gynécologique en fait état, mais aussi d'autres traités de la *Collection Hippocratique*, est souvent envisagée en terme de déviation du flux supprimé. Il s'agit alors à la fois d'anticiper les endroits où pourrait se porter le flux, de traiter la matrice afin que l'ouverture naturelle soit rétablie, et d'y ramener les règles¹. Concernant Phaétousa et Nannô, aucune remarque ne fait penser à ce phénomène, qui ne paraît pas envisagé par le rédacteur de la fiche : l'ellipse temporelle qui précède l'apparition des premiers symptômes² ne nous permet pas de dire si le flux menstruel supprimé a un temps été considéré comme possiblement dévié. En tout état de cause, au moment où la transformation commence, les règles sont totalement absentes du corps des patientes. Pour autant, on a vu que les génitifs absolus témoignaient des efforts pour remettre en place la menstruation, ce qui constituait l'unique remède, et dont Galien tirait une leçon sans appel³. Peut-être faut-il considérer que l'échec du traitement tient également à cet état de fait, une absence totale de menstruation, qui n'implique pas de ramener un flux dévié.

matrice qui s'est fermée à la suite de la suppression des menstrues, ou l'inverse. Un autre exposé (*NF* c. XXIII, BOURBON, p. 24-25 = Littré VII 342 L) indique clairement que l'aménorrhée fait suite à une maladie, vraisemblablement non gynécologique, comme le comprend F. BOURBON : « En imputant la suppression des règles à une maladie, le médecin sous-entend que des maladies communes peuvent entraîner des complications gynécologiques. » (*op. cit.* p. 138-139). L'absence de menstrues ne constitue donc pas l'origine du mal dans ce dernier cas. La possibilité qu'une maladie non gynécologique puisse entraîner une affection proprement gynécologique, ici la suppression des menstrues, semble également suggérée en *MF I 3 VIII 22 L*.

¹ Le traité *Maladies des femmes* distingue les conséquences de la suppression du flux menstruel chez les femmes qui ont eu des enfants et celles qui n'ont jamais été enceintes, il précise également différentes localisations pour la sortie du flux, lorsqu'il est empêché de s'écouler par la voie naturelle (*MF I c. 2 et 3 VIII 14-24 L*). On trouve des exposés similaires en *MF II c. 133 (VIII 280 L)* et, dans le reste de la *Collection Hippocratique*, dans un aphorisme (*Aphorismes V 40, IV 544 L*) ainsi que, peut-être, selon les interprétations qui ont été faites de ce cas, dans *Épidémies VII* (c. CXXIII JOUANNA p. 118, la fille de Léonidès).

² L'auteur indique que les règles sont supprimées *χρόνον πολύν*, pendant longtemps, et reporte le début de la virilisation à l'aide d'un syntagme prépositionnel vague, *μετὰ δὲ*.

³ Voir *supra* p. ###.

En tout état de cause, les cas de Phaétousa et Nannô comportent indéniablement des éléments présents ailleurs dans la *Collection Hippocratique*, non seulement dans le corpus épidémique qui contient plusieurs cas d'aménorrhée - y compris de longue durée -, mais encore dans les traités gynécologiques, sans que nous trouvions d'équivalence stricte. C'est ainsi que, concernant l'origine du mal qui affecte les patientes d'*Épidémies VI*, nous sommes réduits à proposer deux hypothèses : ou bien il ne s'agit pas d'une maladie gynécologique, à savoir une forme extrême de stérilité, dont le point de départ serait l'aménorrhée, et il faut chercher une autre pathologie ; ou alors il est bien question d'une manifestation exceptionnelle de stérilité, mais c'est cette exceptionnalité qu'il faut interroger, puisque rien ailleurs dans le corpus médical grec plus ou moins contemporain ne s'en approche.

Il nous reste une dernière possibilité pour comprendre les troubles fatals que connaissent Phaétousa et Nannô, mais elle nous pousse à considérer des témoignages qui n'appartiennent ni à la même sphère littéraire, ni à la même époque. On pourrait buter d'emblée sur ces deux obstacles, mais il s'avère que la comparaison est éclairante, ne serait-ce que dans les différences constatées, qui mettent en lumière certains éléments intéressants. En effet les deux seuls véritables récits de changement de femmes en hommes, qui ne concernent pas la mythologie et qui abordent l'aspect physiologique, sont des anecdotes rapportées par Diodore de Sicile dans sa *Bibliothèque historique* et abondamment commentées par L. Brisson¹. Diodore rapporte le cas de deux jeunes filles, Héraïs et Kallô, qui grandissent comme des filles, sont données en mariage à des hommes, et se trouvent, quelques temps plus tard, prises d'un mal mystérieux, qui nécessite le concours d'un médecin. Des douleurs au bas-ventre révèlent en effet un membre viril dissimulé qui surgit. Une fois la métamorphose achevée, les deux femmes nouvellement hommes changent de nom, de vêtement, d'activité ainsi que de statut. Après ce bref résumé, regardons en détail ces deux récits, afin de les confronter au c. 32 de la huitième section d'*Épidémies VI* : de quel mal s'agit-il ici ? Comment s'opère la transformation physique ? Selon quelle temporalité ?

¹ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique-Fragments*, XXXII Fr. 34 et XXXIII Fr. 34 (trad. R. HENRY), GOUKOWSKY, CUF, Les Belles Lettres, 2012, p. 215 et suivantes. Nous reproduisons les textes *in extenso*, en Annexe (voir ci-dessous p. ###) tels que L. BRISSON les reproduit, en modifiant légèrement la traduction de R. HENRY, dans son ouvrage *Le sexe incertain – Androgynie et hermaphrodisme dans l'Antiquité gréco-romaine*, Les Belles Lettres, Paris, 1997, p. 33 et suivantes.

Que nous donnent à penser ces récits sur le féminin et le pathologique ? En effet, même si nous avons affaire à un récit historique, comme l'ont souligné L. Brisson et S. Boehringer¹, et que l'énonciation ainsi que le style sont bien différents de notre corpus médical, nous avons relevé des points de convergence.

Tout d'abord, si l'on observe la manière dont le changement se produit, on retrouve l'idée d'une transformation brusque et soudaine, qui, chez Diodore, confine à l'apparition : outre le verbe φαίνομαι², absent du chapitre d'*Épidémies VI*, le verbe γίγνομαι intervient à plusieurs reprises³, pour signifier ce qui arrive aux jeunes filles, et c'est ce même verbe qui désigne le changement de voix chez Phaétousa⁴. Comme ce qui semble se passer pour Phaétousa et Nannô – autant que la brièveté de la fiche nosologique nous laisse en juger –, la métamorphose d'Héraïis et de Kallô s'opère selon une temporalité brusque. À l'inverse de la fiche de malade extraite d'*Épidémies VI*, qui reste vague à ce sujet, nous avons pour la transformation d'Héraïis un décompte temporel précis, entre l'apparition des premiers symptômes – sur lesquels nous reviendrons –, et le surgissement de l'appareil génital masculin : « le septième jour, il se produisit une rupture de la peau »⁵. Il s'agit donc bien d'une métamorphose rapide, et l'on remarque au passage que Diodore prend soin de reporter l'évolution journalière de la maladie, sans que l'on puisse reconnaître formellement le calcul des jours critiques auxquels certains traités hippocratiques recourent. On peut en revanche affirmer sans trop de doute que l'utilisation d'éléments médicaux plus ou moins précis

¹ L. BRISSON, *op. cit.*, p. 36, parle de volonté de combattre la superstition de la part de Diodore ; S. BOEHRINGER remarque que l'auteur ne présente pas ces cas de changements de sexe comme des prodiges, signes des dieux, mais comme des erreurs de la nature, dans « Ces monstres de femmes. – Topiques des *thaumata* dans les discours sur l'homosexualité féminine aux premiers siècles de notre ère », dans *Mirabilia, Conceptions et représentations de l'extraordinaire dans le monde antique*, O. BIANCHI et O. THEVEBAZ (éds), Actes du colloque international, Lausanne, 20-22 mars 2003, sous la direction de P. MUDRY, Peter Lang, Bern, 2004, p. 81.

² τῶν φανέντων, pour les organes génitaux masculins. Bien que le verbe φαίνομαι signifie en premier lieu être vu, devenir visible, et que la rupture de la peau rend effectivement visible l'appareil génital masculin d'Héraïis, l'idée d'une quasi-apparition nous semble permise en raison de la dramatisation dont Diodore fait preuve dans la construction de son récit.

³ τὴν γενομένην, ἐπιγενέσθαι, et γενέσθαι pour le cas d'Héraïis ; ἐπιγενομένων dans le cas de Kallô.

⁴ καὶ φωνὴ τριχέα <καὶ σκληρὴ> ἐγενήθη, *op. cit.* p. 194.

⁵ ῥήξιεν ἐπιγενέσθαι. Pour son utilisation en médecine, voir P. CHANTRAINE, ῥήγνυμι. Dans le traité des *Aphorismes*, le substantif désigne par exemple la rupture d'un vaisseau (*Aph.* IV 78 IV 530 L), ou encore la période à laquelle surgissent les règles, avec l'idée d'une apparition brusque (*Aph.* III 28 IV 500 L). Dans les *Épidémies*, on le trouve également avec le sens de rupture d'un abcès (*Épidémies VI* 6 12 V 328 L).

manifeste de la part de l'auteur la volonté de donner une caution de véracité à l'anecdote qu'il propose, d'autant plus que le chiffre sept n'est probablement pas choisi au hasard, quand on connaît sa valeur symbolique dans la numérologie antique. Enfin, la présence du terme ῥήξις, utilisé en médecine, achève d'indiquer la radicalité du changement, en même temps que son caractère soudain : même s'il qualifie, dans le passage, la rupture de la peau qui précède la sortie du membre viril et des testicules, il s'agit d'un phénomène par essence relativement subit.

Pour autant, contrairement à l'auteur-médecin d'*Épidémies VI* qui employait un verbe au passif pour exprimer précisément le passage d'un sexe à l'autre, ἀνδρόομαι, Diodore préfère le substantif moins explicite de περιπέτεια ; la traduction par « métamorphose », que propose L. Brisson à la suite de R. Henry paraît contestable. L'emploi qu'en fait Aristote dans son *Histoire des animaux* permet peut-être de mieux comprendre le passage de Diodore¹. Le philosophe expose la manière dont les crustacés se nourrissent, notamment la prise par les langoustes de gros poissons. Le terme περιπέτεια est alors accompagné du verbe συμβαίνω – dont on a vu l'importance dramaturgique dans plusieurs des extraits étudiés –, et l'on comprend, dans le contexte d'un animal qui s'attaque à plus gros que soi, que le substantif porte en lui une connotation négative, envisagée également par P. Louis lorsqu'il traduit le passage : « et il arrive que l'affaire tourne mal pour certaines d'entre elles »². Ici, περιπέτεια n'a pas seulement le sens d'une aventure, d'un retournement de situation, mais d'une aventure malheureuse³. La même connotation est-elle présente dans l'anecdote reportée par Diodore ? C'est en tout cas bien le retournement qui est privilégié – passer d'un

¹ Aristote, *Histoire des animaux*, 590b, texte établi et traduit par P. LOUIS, CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1969, p. 9.

² Aristote, *op. cit.*, *ibid.*

³ On pense évidemment à l'emploi du mot par Aristote dans le contexte de la *Poétique*, où περιπέτεια est défini de la manière suivante : ἡ εἰς τὸ ἐναντίον τῶν πραττομένων μεταβολή, le *revirement ou retournement de l'action en sens contraire* (Aristote, *Poétique*, 11, 1452a, texte établi et traduit par J. HARDY, CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1990, p. 44). Par ailleurs, Aristote confère à la « péripétie » le statut de véritable effet tragique, puisque celle-ci représente, avec les reconnaissances (ἀναγνωρίσεις), la principale source de plaisir pour l'âme du spectateur (*Poét.* 6, 1450a, HARDY, p. 38), et que les reconnaissances qui découlent d'une « péripétie » sont meilleures que d'autres (*Poét.* 16, 1454b, HARDY, p. 52). J. HARDY ainsi que M. MAGNIEN qui traduit le texte pour l'édition du livre de poche, proposent ainsi de transcrire le grec περιπέτεια par « péripétie ». Dans son lexique de la *Poétique*, A. WARTELLE définit le substantif grec de la manière suivante : « événement imprévu, passage soudain à un état nouveau, phase imprévue (dans une action dramatique), péripétie » (*Lexique de la « Poétique » d'Aristote*, CEA, Les Belles Lettres, Paris, 1985, p. 126). On voit bien comment R. HENRY est parvenu à traduire περιπέτεια par « métamorphose », mais il s'agit pour nous d'une interprétation excessive.

sexe à l'autre. Même si l'on ne peut donc retrouver avec certitude une idée de malheur¹, il est possible d'interpréter le choix lexical de l'auteur comme l'expression d'une volonté d'insister sur le caractère spectaculaire de l'aventure en question. C'est seulement pour la fin de la transformation d'Héraïs, une fois que la question physiologique est réglée, que l'historien revient au préfixe qu'on attendait, μετα-. Celui-ci intervient à deux reprises comme préverbe², afin de former μεταμφιάζω d'une part et μετονομάζω d'autre part. La dernière métamorphose, finalement peut-être la plus importante, est ainsi une métamorphose sociale, puisqu'il s'agit de changer de vêtement et de nom³. Il est ainsi remarquable qu'à l'inverse de la fiche nosologique des *Épidémies* qui nous occupe, ce soit pour le changement de statut social que des termes qui dénotent précisément une métamorphose, un changement, sont employés par Diodore, et non pour le changement physiologique, pour lequel l'auteur préfère le terme plus flou, bien que connoté on l'a vu, d'aventure ou de retournement ; alors que l'auteur-médecin recourt à deux verbes explicites lorsqu'il évoque la transformation physique, ἀνδρόομαι d'un côté, γυναικόομαι de l'autre⁴. Mais cet écart de lexique – outre que nous avons affaire, nous le savons, à deux corpus éloignés dans le temps et dans les visées littéraires –, souligne en réalité l'écart principal entre ces deux types de changements de sexe : aucune mention de spectaculaire n'est présente chez Hippocrate, contrairement aux récits de Diodore qui, s'ils s'éloignent de toute référence à des prodiges envoyés par les dieux, ne

¹ Bien que les souffrances apportées par cette περιπέτεια - avant que les patientes n'achèvent leur transformation physique par la transformation sociale qui s'impose - soient rapportées précisément par Diodore. C'est surtout vrai pour le cas d'Héraïs, plus longuement développé que celui de Kallô. La jeune fille devenue jeune homme, outre les souffrances physiologiques, subit également le fait de devoir se cacher de tous, et surtout de son mari, qui, de retour de voyage, réclame le droit de voir son épouse.

² Sur ce point, voir CHANTRAINE, *op. cit.*, p. 689-690 : « En composition μετα- est très fréquent : pour exprimer une idée de participation [...], d'action en commun [...] ; de situation au milieu [...] ; de succession dans le temps ; souvent avec la notion de changement. »

³ Héraïs prend alors le nom de Diophante, qui est celui de son père, et de son frère mort dans l'enfance. Sur la signification généalogique et mythologique de l'anecdote, voir L. BRISSON, *op. cit.*

⁴ Sur ces verbes, voir plus haut, p. ###. Dans la fiche d'*Épidémies VI*, l'absence de préverbe pour γυναικόομαι est d'autant plus remarquable qu'on a vu que la métamorphose physique ne concernait pas a priori l'anatomie génitale – qu'elle était incomplète donc –, ce qui nous pousse à affirmer que les règles sont un marqueur déterminant de féminité dans l'esprit de l'auteur-médecin, puisqu'il ne s'agit plus à ce stade de re-devenir une femme, mais d'en devenir une.

refusent pas pour autant un art de la dramaturgie¹, ainsi qu'une esthétique de l'extraordinaire. De plus, il est inenvisageable pour l'auteur de la fiche d'*Épidémies VI* d'évoquer un changement de statut, sans doute parce que la transformation est à la fois incomplète et trop importante pour imaginer un retour à la normale - même dans un nouveau corps² -, mais aussi trop rapide puisque les patientes meurent sans avoir la possibilité d'envisager un nouveau statut.

Car c'est finalement bien le statut de l'affection qui sépare à nouveau Phaétousa et Nannô d'un côté, et Héraïs et Kallô de l'autre. Diodore prépare en effet d'emblée le lecteur à appréhender les changements de sexe qu'il s'apprête à relater, puisqu'il commence son premier récit par la mention d'un oracle faisant foi d'un « être double », de sorte qu'il est clair qu'il s'agit d'hermaphrodisme, avant même que la terminologie n'intervienne³. Or, si l'on a vu qu'il était possible d'hésiter sur la nature du mal affectant Phaétousa et Nannô, en fonction de l'étiologie privilégiée, il semble en revanche difficile d'y voir un cas d'hermaphrodisme non caractérisé⁴. En effet, nous ne pensons pas qu'il y ait transformation génitale⁵, ni que la métamorphose ne se fasse sous le signe de la dissimulation, bien que les deux ouvrages partagent une temporalité relativement proche sur un point précis : en effet, Phaétousa comme Héraïs sont prises de leur mal après le départ de leur mari. Le mari de Phaétousa est en fuite ou en exil, alors que celui d'Héraïs est en voyage. Si l'on a déjà vu le rôle essentiellement étiologique de cette absence chez

¹ Art qui culmine lorsqu'Héraïs dévoile, dans un mouvement de courage, sa nouvelle anatomie, aux yeux de l'assemblée réunie devant le juge, pour signifier qu'elle ne peut retourner vivre avec son mari.

² Voir plus haut, p. ###.

³ S. BOEHRINGER, *op. cit.*, remarque à propos d'une anecdote racontée par Phlégon que son auteur donne l'hermaphrodisme comme explication proleptique au phénomène de transformation qu'il décrit. On peut tout à fait appliquer cette observation aux récits de Diodore qui nous occupent.

⁴ Outre le fait que l'hermaphrodisme n'est pas une pathologie recensée par les auteurs hippocratiques dans les traités de la *Collection*. - En revanche, cette particularité est connue de Pline l'Ancien, qui la mentionne dans son *Histoire naturelle* (VII 2 et 3, SCHILLING, CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1977, p. 42-49). Pour autant, la manière dont Pline appréhende le phénomène tel qu'on lui rapporte contraste avec le récit de changement de sexe qu'il propose au chapitre suivant et qui, pourtant, présente des points communs avec ceux de Diodore. On y retrouve en effet la transformation physique qui aboutit au changement de statut social, ainsi qu'une temporalité liée à l'adolescence ou au mariage. Si l'auteur ne s'attarde pas sur les détails physiques de la métamorphose, il prend tout de même soin de préciser l'apparition de la barbe, qui était déjà présente chez Hippocrate. Or, dans ce chapitre, Pline ne parle pas d'hermaphrodisme, même en forme de diagnostic rétrospectif ; en effet, lorsqu'il emploie le terme, c'est pour relayer la croyance selon laquelle il existerait des êtres qui possèderaient les deux sexes en même temps, de manière à en user alternativement dans le coït.

⁵ Voir plus haut, p. ###.

Hippocrate, qu'en est-il chez Diodore ? Le départ du mari semble jouer dans ce cas plutôt un rôle narratologique, au sens où il dramatise l'événement. La transformation n'a pas lieu sous les yeux du mari, ce qui permet les multiples rebondissements suivants, mécompréhension, dissimulation, procès, qui conduisent au spectaculaire dévoilement final. Ou comment passer du médical au narratif. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de la comparaison que nous avons menée ; si l'on met en parallèle par exemple les symptômes attachés aux deux groupes de malades, il est frappant que Diodore ne fasse jamais mention des règles : non seulement leur suppression ne fait pas partie des signes annonciateurs de la maladie, mais on peut même rétrospectivement douter qu'elles aient jamais eu lieu¹. En revanche, l'historien ne refuse pas une proximité avec le champ médical, et même plus particulièrement gynécologique, en reportant les suppositions des médecins qui pensent d'abord à un cas d'ulcération du col de la matrice, une affection bien connue du corpus gynécologique hippocratique².

Ainsi, même si nous n'avons trouvé aucun parallèle au chapitre d'*Épidémies VI* dans la *Collection Hippocratique* non plus que dans une littérature médicale plus ou moins contemporaine, il semble finalement que ce qui arrive à Phaétousa et Nannô participe davantage de la gynécologie hippocratique, au sens où le passage raisonne uniquement en terme de retour ou non des règles, de même, par exemple, que les chapitres de *Nature de la femme* consacrés aux différents cas de rétention du flux menstruel³. Cette construction particulière, très éloignée des récits de Diodore, met en lumière le lien décisif qui existe entre menstruation et féminité

¹ C'est même une certitude pour Kallô, dont l'anatomie particulière est présentée dès le début par Diodore. Dans le cas d'Héraïs, le lecteur est invité à adopter les suppositions rétrospectives des spectateurs de la transformation, qui imaginent une vie conjugale antérieure « contre-nature ».

² Cependant, si le verbe employé pour désigner l'affection, ἐλκόω, se retrouve fréquemment dans le corpus hippocratique, il n'en va pas de même de l'expression qui désigne le col de la matrice, τὸν τράχηλον τῆς μήτρας dans le texte de Diodore. En ce sens, τράχηλος n'apparaît qu'une fois, dans *Maladies des femmes II*, pour une inflammation de la matrice avec fermeture du col (*MF II* 169 VIII 348, 7 L). Le reste du temps, les traités gynécologiques emploient plus volontiers ὁ ἀρχήν. Par ailleurs, il n'existe pas à proprement parler de cas d'ulcération du col de la matrice dans le corpus gynécologique hippocratique, mais de nombreuses occurrences d'ulcérations de la matrice en général, ou de l'orifice de la matrice (στόμα), dont le symptôme est, comme chez Diodore, de fortes douleurs, notamment dans la région du bas-ventre (voir par exemple, *MF I* 63 à 67).

³ En effet, l'ouvrage envisage souvent la suppression des règles comme la conséquence d'une déviation de l'orifice utérin, ou d'un déplacement de la matrice ; il expose de multiples traitements susceptibles d'y remédier mais semble ne considérer la guérison que par la sortie habituelle du flux, c'est-à-dire qu'il adopte ce raisonnement qui consiste à n'envisager que deux possibilités, le retour ou non des règles.

dans la *Collection Hippocratique*¹. Si une lecture attentive des ouvrages gynécologiques permet de l'établir sans trop de peine, un chapitre de *Maladies des femmes* est particulièrement explicite à ce sujet : en abordant les caractéristiques de ce qu'il juge être une menstruation saine, l'auteur affirme que les femmes pour lesquelles la période des règles dure moins de trois jours – ou chez qui le flux est particulièrement peu abondant – non seulement ont un aspect masculin² mais ne conçoivent pas. Il n'est donc même pas nécessaire pour l'auteur de *Maladies des femmes* de ne pas éprouver de menstruation pour basculer du côté du sexe opposé, un flux trop ténu ou trop court suffit ici³. Il demeure néanmoins intéressant qu'une affection exceptionnelle au sens propre, insérée dans un corpus consacré aux maladies générales⁴ se fasse le reflet exacerbé de la santé féminine, telle qu'on la trouve dans des traités spécialisés. En effet, à la lecture du chapitre 32 de la huitième section d'*Épidémies VI*, l'on comprend qu'être une femme c'est avoir ses règles, mais aussi que ne plus être une femme suite à une aménorrhée exceptionnellement longue, c'est courir le risque de devenir un homme. Un état transitoire comme semble l'être celui de Phaétousa et Nannô n'est donc pas viable, selon notre hypothèse qui veut que la mort intervienne en raison d'une transformation à la fois trop importante – aménorrhée longue et changement d'apparence – et insuffisante – pas de changement d'anatomie génitale, qui permettrait un changement de sexe au sens social. La résolution des deux types de transformation évoqués précédemment est effectivement sans appel : quand Phaétousa et Nannô meurent de ne plus être de

¹ Un aphorisme révèle de manière originale un tel présupposé : la proposition exclut la femme d'une maladie pourtant commune aux deux sexes, la goutte, à moins qu'elle n'ait plus ses règles (*Aphorismes VI 29 IV 570 L*). Dans ce cas, la menstruation semble bien faire la féminité puisqu'une affection réservée aux hommes peut atteindre une femme sans règles. L'aphorisme précédent immédiatement associe également goutte et masculinité puisqu'il affirme que les eunuques ne sont pas sujets à la goutte : ce n'est évidemment plus le lien entre la goutte et l'absence de règles qui prime ici, mais davantage la proximité avec le féminin. Selon que l'on place le curseur plus ou moins à distance entre les deux sexes, l'on est ainsi sujet à la goutte, si bien qu'il est difficile de comprendre exactement l'aphorisme VI 29, en-dehors d'une association étroite entre règles et féminité.

² αὔται [...] ἀνδρικοί (*MF I 6 VIII 30, 22-23 L*). Le texte ne va pas plus loin que ce simple adjectif : faut-il y voir une manifestation, en moins poussée, de ce qui arrive à Phaétousa et Nannô ? La différence est notamment que le chapitre d'*Épidémies VI* reporte sans aucun doute une pathologie, que les médecins ont essayé de résorber, quand l'auteur de *Maladies des femmes* semble évoquer un état de fait, autrement dit une constitution propre à un type de femmes, toute pathologique qu'elle soit.

³ Il est d'ailleurs remarquable que l'excès inverse – un flux qui dure plus de quatre jours et/ou qui est très abondant – ne provoque pas de stérilité complète.

⁴ Des maladies dues au climat, par conséquent communes aux hommes et aux femmes.

véritables femmes mais de n'être pas pleinement hommes, Héraïs et Kallô vivent de ne plus être de fausses femmes mais d'être devenues de véritables hommes. Autrement dit, dans le premier cas, de vraies femmes échouent à se transformer en hommes et en meurent, alors que dans le second, de fausses femmes réussissent à devenir de vrais hommes et changent de vie. Ainsi, le chapitre 32 de la huitième section d'*Épidémies VI*, par comparaison avec d'autres littératures, qui n'appartiennent pas à la même veine rationaliste, nous paraît exceptionnel en ce qu'il relate ce qui s'apparente manifestement à un changement de sexe, tout en ne lui donnant aucune viabilité possible ; de sorte qu'il en devient peut-être le signe d'une difficulté à penser un changement de sexe, voire d'une impossibilité de déroger à l'appartenance à l'un ou l'autre sexe.

Ce point mérite d'être souligné au sens où il existe une abondante littérature scientifique, depuis le début de la période moderne jusqu'au XIX^e siècle, qui s'est interrogée non seulement sur la nature du cas « Phaétousa » - serait-elle la première d'une lignée de femmes à barbe, dont la bizarrerie était mise en scène et fortement appréciée d'une partie du XIX^e siècle ? Peut-on la ranger dans la population variée des hermaphrodites ? -, mais une littérature qui a par conséquent également questionné son appartenance à l'un ou l'autre sexe, Phaétousa vraie-fausse femme¹ ? Son histoire a même été, très récemment, au cœur d'un autre débat, celui du « *One-Sex Body* ». En effet, H. King s'en sert pour nuancer la thèse de T. Laqueur selon laquelle ce serait le sexe, et non le genre, qui serait construit historiquement, dans la mesure où, avant le XVII^e siècle, le corps aurait été pensé selon un modèle unisexe : les organes génitaux féminins et masculins sont les mêmes, mais pas au même endroit ; changer de sexe revient ainsi à changer leur localisation². H. King met alors en évidence - outre le fait que ce modèle ne s'appuie que sur le critère des organes génitaux afin de décider du sexe d'un individu - que la réception moderne de la fiche extraite des *Épidémies* qui nous occupe montre justement l'élaboration d'un autre mode de penser le corps, puisque le cas de Phaétousa a été lu à la fois selon le modèle unisexe - il s'agit d'un véritable changement de sexe -, et selon un modèle à deux sexes - Phaétousa, comme toutes les femmes, ne peut devenir un homme. La conclusion

¹ Pour les références aux ouvrages concernés, voir les travaux d'H. KING à ce sujet, *op. cit.*.

² T. LAQUEUR, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, nrf Essais, Gallimard, Paris, 1992.

d'H. King rejoint la nôtre, mais va encore plus loin. En s'appuyant sur le commentaire de Galien aux *Épidémies VI*¹, elle comprend le cas de Phaétousa de la manière suivante : les femmes particulièrement féminines – tant sur le plan social que sur le plan physiologique² – ne peuvent pas changer de sexe et sont soumises à des risques particulièrement élevés de mortalité lorsque leur sexualité est interrompue, ici par le départ du mari. Il s'agit d'une interprétation intéressante, mais, comme toujours, difficile à vérifier, puisque, nous l'avons montré, nous n'avons pas d'autre occurrence dans le corpus médical grec antique d'un changement de sexe dans le sens femme-homme. H. King ne prend pas en considération toute une partie du commentaire de Galien qui, à propos du cas de Nannô, affirme que ce genre de mésaventure ne survient pas à toutes les femmes, mais seulement à celles dont la nature se rapproche de celle des hommes, caractérisées par un corps plus sec et plus dur, ainsi qu'un teint brunâtre³. En cela, Galien se rapproche de classements similaires à celui du traité hippocratique du *Régime* par exemple, qui partage les femmes entre celles qui sont très féminines ou plutôt viriles, et les hommes entre ceux qui sont plutôt féminins ou très virils⁴ :

XXVIII. 2 Ἦν μὲν οὖν ἄρσενα τὰ σώματα <τὰ> ἀποκριθέντα <ἀπ'> ἀμφοτέρων τύχη, αὔξεται κατὰ τὸ ὑπάρχον, καὶ γίνονται οὗτοι ἄνδρες λαμπροὶ τὰς ψυχὰς καὶ τὰ σώματα ἰσχυροί, ἦν μὴ ὑπὸ τῆς διαίτης βλαφθῶσι τῆς ἔπειτα. 3 Ἦν δὲ τὸ μὲν ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς ἄρσενα ἀποκριθῆ, τὸ δὲ ἀπὸ τῆς γυναικὸς θῆλυ, καὶ ἐπικρατήση τὸ ἄρσεν, ἢ μὲν ψυχὴ προσμίσγεται πρὸς τὴν ἰσχυροτέραν ἢ ἀσθενεστέραν, οὐ γὰρ ἔχει πρὸς ὃ τι ὁμοτροπώτερον ἀποχωρήσει τῶν παρεόντων. [...] Καὶ οὗτοι ἦσσαν μὲν τῶν πρότερον λαμπροί, ὅμως δέ, διότι ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς τὸ ἄρσεν ἐκράτησεν, ἀνδρεῖοι γίνονται, καὶ τὸ ὄνομα τοῦτο δικαίως ἔχουσιν. 4 Ἦν δὲ ἀπὸ μὲν τῆς

¹ GALIEN, *op. cit.*, *ibid.*

² H. KING s'appuie sur la présence des adjectifs οἰκουρός et ἐπίτοκος, associée aux expressions utilisées pour désigner la menstruation des patientes - τὰ γυναικεῖα pour Phaétousa et τὰ κατὰ φύσιν pour Nannô. Elle se propose ainsi de retraduire les deux premiers, respectivement par « a good-stay-at-home wife » et « who is pregnant and gives birth continually » (KING, *op. cit.*, p. 137-138). S'il est difficile de juger la deuxième proposition, la première nous semble, à titre personnel, légèrement anachronique, au sens où il est malaisé de voir, de la part de l'auteur-médecin, une insistance particulière sur une caractéristique reconnue d'une épouse convenable en Grèce ancienne. Par ailleurs, cette interprétation transforme l'adjectif en une remarque qualitative sur la patiente, quand la tradition épidémique penche constamment vers l'identification sociale.

³ GALIEN, *op. cit.*, *ibid.*

⁴ HIPPOCRATE, *Du Régime I*, XXVIII-XXIX, texte établi et traduit par R. JOLY, Paris, CUF, Les Belles Lettres, 1967, p. 22-24 (= Littré VI, 500 sq).

γυναικὸς ἄρσεν ἀποκριθῆ, ἀπὸ δὲ τοῦ ἀνδρὸς θῆλυ, κρατήση δὲ τὸ ἄρσεν, αὔξεται τὸν αὐτὸν τρόπον τῷ προτέρῳ· τὸ δὲ μειοῦται· γίνονται δὲ οὗτοι ἀνδρόγυνοι καὶ καλέονται τοῦτο ὀρθῶς.

XXVIII. 2 Si donc les cellules émises par les deux partenaires se trouvent être mâles, elles croissent selon ce qui est à leur disposition et deviennent des hommes à l'âme brillante et au corps robuste, si du moins ils ne sont pas gâtés par le régime subséquent. 3 Si la sécrétion de l'homme est mâle et celle de la femme femelle, mais que le mâle l'emporte, l'âme plus faible se mélange à la plus forte, car il ne se trouve alors rien de plus apparenté à elle vers quoi elle pourrait se retirer. [...] Ces hommes sont moins brillants que les précédents ; cependant, puisque l'élément mâle venant de l'homme l'a emporté, ils sont virils et portent ce nom à juste titre. 4 Si l'élément mâle vient de la femme et l'élément femelle de l'homme, mais que le mâle l'emporte, il se développe de la même façon que précédemment et l'élément femelle dépérit. Ces hommes sont efféminés et sont appelés ainsi à juste titre.

XXIX. 1 Τὸ δὲ θῆλυ γίνεται κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον· ἦν μὲν ἀπ' ἀμφοτέρων θῆλυ ἀποκριθῆ, θηλυκώτατα καὶ εὐφύεστατα γίνεται· ἦν δὲ τὸ μὲν ἀπὸ τῆς γυναικὸς θῆλυ, τὸ δὲ ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς ἄρσεν, κρατήση δὲ τὸ θῆλυ, θρασύτεραι μὲν τῶν πρόσθεν, ὅμως δὲ κόσμια καὶ αὔται. Ἦν δὲ τὸ μὲν ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς θῆλυ, τὸ δὲ ἀπὸ τῆς γυναικὸς ἄρσεν, κρατήση δὲ τὸ θῆλυ, αὔξεται τὸν αὐτὸν τρόπον, γίνονται δὲ τολμηρότεροι τῶν προτέρων καὶ ἀνδρεῖται ὀνομάζονται.

XXIX. 1 La femme se forme de la même façon. Si l'élément femelle est secrété par les deux partenaires, elles sont très féminines et très belles. Si l'élément femelle vient de la femme et le mâle de l'homme, mais que la femelle l'emporte, elles seront plus hardies que les précédentes, tout en restant modérées, elles aussi. Si l'élément femelle vient de l'homme et l'élément mâle de la femme, mais que la femelle l'emporte, il se développe de la même façon. Ces femmes sont plus audacieuses que les précédentes et sont appelées viriles.

On peut raisonnablement affirmer que, dans notre situation, le changement de sexe est impossible, et s'il faut véritablement faire de Phaétousa le paradigme d'une catégorie particulière de femmes¹, nous pencherions pour l'interprétation de Galien, au sens où elle trouve un écho avec le traité hippocratique du *Régime*. De même, on ne peut que constater un lien avec ce qu'exposent les traités gynécologiques de la *Collection Hippocratique*, en terme de santé féminine.

Annexes

I/ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique-Fragments*, XXXII Fr. 34 (trad. Henry), Goukowsky, CUF, Les Belles Lettres, 2012 (p. 215 et suivantes) : récit d'une métamorphose

Il ne faudrait pas passer sous silence la « métamorphose » qui se produisit avant la mort d'Alexandre et qu'on aura peut-être peine à croire vu son caractère extraordinaire. En effet, comme le roi Alexandre, peu de jours avant le temps marqué pour lui, consultait un oracle en Cilicie à l'endroit où existe, dit-on, un sanctuaire d'Apollon Sarpédon, on prétend que le dieu lui répondit de se méfier du lieu qui avait porté l'être double. Sur le coup, l'oracle parut une énigme, mais, plus tard, après la mort du roi, la véracité de la prédiction fut reconnue pour les raisons que voici.

Dans la ville d'Arabie appelée Abai vivait un homme nommé Diophante ; c'était un Macédonien. Cet homme avait épousé une femme arabe du pays et en avait eu un fils qui

¹ Il est d'ailleurs remarquable que les études d'H. KING sur la femme hippocratique, toujours stimulantes, obéissent au même penchant qui consistent à surinvestir en quelque sorte le féminin tel qu'il apparaît dans ce corpus.

portait le même nom que lui et une fille qu'on appelait Héraïs. Son fils, il le vit mourir avant l'âge d'homme ; quant à sa fille, qui était en âge de se marier, il la dota et la maria à un homme nommé Samiadès.

Cet homme vécut un an avec sa femme, puis il partit pour un long voyage. Héraïs fut prise, raconte-t-on, d'un mal étrange et absolument incroyable : il lui vint, une forte inflammation dans la région du bas-ventre. L'endroit tuméfié enfla davantage, puis de fortes fièvres apparurent. Les médecins diagnostiquèrent une ulcération dans la région du col de la matrice. Ils appliquèrent des soins qu'ils supposaient devoir réduire la tumeur et, le septième jour, il se produisit une rupture de la peau et, des organes féminins d'Héraïs, surgit un membre viril avec des testicules. La rupture des organes et le phénomène se produisirent sans qu'il y eût là ni médecin ni aucune autre personne étrangère : seules furent témoins de la chose la mère de la patiente et deux servantes.

Stupéfiées par l'étrangeté du phénomène, elles donnèrent à Héraïs les soins appropriés et gardèrent le silence sur ce qui s'était passé. La femme, quitte de son mal, portait toujours les vêtements féminins et continuait ses fonctions domestiques d'épouse. Ceux qui étaient au courant de sa transformation estimaient qu'il s'agissait d'un cas d'hermaphrodisme. Dans sa vie commune antérieure avec son mari, on supposait que, comme des relations conjugales

normales étaient impossibles, elle s'était adonnée à des relations « contre nature ».

Cette situation était inconnue des étrangers. Samiadès revint de voyage et, comme c'était normal, il s'enquit de sa femme ; celle-ci, dans sa honte n'osait paraître à ses yeux et Samiadès, dit-on, supportait mal cette situation. Comme il revenait fréquemment à la charge et qu'il réclamait sa compagne, et comme son beau-père ne cédait pas et avait honte de dire pourquoi, le différend s'aggrava. Aussi Samiadès intenta-t-il un procès à son beau-père à propos de sa femme et, comme dans une pièce de théâtre, le hasard fit un grief d'une métamorphose extraordinaire. Les juges siégèrent donc et on plaida ; la personne en litige était présente au procès et les juges balançaient sur le point de savoir si c'est le mari qui doit disposer de sa femme ou le père qui doit disposer de sa fille.

Finalement les juges estimèrent que la femme devait suivre son mari et elle dévoila la vérité et sa nature masculine ; dans un mouvement courageux, elle ouvrit le vêtement qui la déguisait et se montra à tout le monde en demandant, dans un grand cri de douleur, si l'on voulait forcer son mari à vivre avec un homme. Tous furent frappés de stupeur et saluèrent cet événement extraordinaire par des discours étonnés et on dit qu'Héraïis, quand sa honte eut été découverte, changea de toilette féminine pour prendre le costume d'un jeune homme.

Les médecins, quand on leur montra les organes qui étaient apparus, reconnurent qu'un sexe mâle s'était trouvé caché à l'endroit correspondant du sexe féminin ; une membrane avait, à l'encontre de ce qui se passe normalement, enveloppé le sexe et il s'était produit une fistule par où les excréments s'évacuaient. Aussi fallut-il inciser l'endroit où la fistule s'était produite et la faire cicatriser et, quand ils eurent mis les organes masculins dans leur état normal, ils acquirent un renom pour la thérapeutique qu'ils avaient utilisée.

Héraïs, qui avait pris le nom de Diophante, fut incorporé dans la cavalerie et combattit aux côtés du roi ; elle fit retraite avec lui vers Abai. C'est ainsi que l'oracle dont on ignorait le sens auparavant fut compris au moment où le roi eut été assassiné à Abai, là-même où était né l'être double. Quant à Samiadès, on dit que, esclave des relations qu'il avait eues auparavant et accablé de honte à cause de son mariage « contre-nature », il désigna par testament Diophante comme héritier de tous ses biens et se suicida, en sorte que celle qui était née femme acquit renom et caractère d'homme et que l'homme fut plus faible qu'une femme.

III/ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique-Fragments*, XXXII Fr. 34 (trad. Henry), Goukowsky, CUF, Les Belles Lettres, 2012 (p. 217 et suivantes) : autre récit d'une semblable métamorphose

Une métamorphose toute pareille à ce phénomène survint trente ans plus tard dans la

ville d'Épidaure. Il y avait là un enfant qui passait pour une fille ; orpheline de père et de mère, elle s'appelait Kallô. Chez elle, l'ouverture du canal naturel des femmes était occluse mais, près du sexe, par un point qui s'était creusé en fistule, elle évacuait les surplus d'humeurs depuis sa naissance. Parvenue à la fleur de l'âge, elle fut mariée à un citoyen d'Épidaure. Elle vécut deux ans avec son mari sans pouvoir avoir des relations sexuelles comme une femme et forcée de supporter des étreintes « contre nature ».

Plus tard, une inflammation se déclara chez elle autour du sexe ; il lui vint ensuite de fortes douleurs et on appela des médecins en nombre. Personne parmi eux ne voulait s'engager à la traiter, mais un apothicaire s'engagea à la guérir. Il incisa la tumeur dont il sortit un sexe masculin : des testicules et un pénis qui n'était pas percé. Tout le monde fut stupéfait du prodige et l'apothicaire entreprit de remédier aux autres déficiences de la nature.

Il pratiqua donc d'abord une incision dans le gland du pénis qu'il perça jusqu'à l'urètre ; il y passa une fine sonde d'argent et évacua les urines par cette voie ; il scarifia la fistule et la ferma. Puis, quand il eut guéri sa patiente de cette façon, il réclama des honoraires doubles : il prétendait en effet avoir reçu une jeune femme malade et en avoir refait un jeune homme bien portant.

Quant à Kallô, laissant les navettes à tisser et le travail féminin de la laine, elle prit le costume

et toutes les autres habitudes d'un homme et changea son nom en celui de Kallôn par l'addition de la seule lettre « n » à la fin de son ancien nom. Certains disent aussi qu'avant de devenir un homme elle avait été prêtresse de Déméter et qu'on lui intenta un procès d'impiété pour avoir vu ce qu'il est interdit aux hommes de voir.

Bibliographie

Éditions de textes anciens

BOURBON, Florence (édit.), *Hippocrate. Nature de la femme*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 2008.

CORPUS MEDICORUM GRAECORUM, *Galien. Commentaire aux Épidémies VI d'Hippocrate*, vol. 10.

COULON, Victor (édit.), *Aristophane. Thesmophories*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1967.

GOUKOWSKY, Paul (édit.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque historique-Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 2012.

HARDY, Janet (édit.), *Aristote. Poétique*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1990.

HURST, André (édit.), *Lycophon. Alexandra*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 2008.

JOLY, Robert (édit.), *Hippocrate. Du Régime I*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1967.

JOLY, Robert (édit.), *Hippocrate. Nature de l'Enfant*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1970.

JOUANNA, Jacques (édit.), *Hippocrate. Airs, Eaux, Lieux*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1996.

JOUANNA, Jacques (édit.), *Hippocrate. Épidémies V et VII*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 2000.

- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 2), Paris, J.-B. Baillière, 1840.
- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 4), Paris, J.-B. Baillière, 1844.
- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 5), Paris, J.-B. Baillière, 1846.
- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 6), Paris, J.-B. Baillière, 1849.
- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 7), Paris, J.-B. Baillière, 1851.
- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 8), Paris, J.-B. Baillière, 1853.
- LITTRÉ, Émile (édit.), *Œuvres complètes d'Hippocrate* (vol. 9), Paris, J.-B. Baillière, 1861.
- LOUIS, Pierre (édit.), *Aristote. Parties des animaux*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1956.
- LOUIS, Pierre (édit.), *Aristote. Génération des animaux*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1961.
- LOUIS, Pierre (édit.), *Aristote. Histoire des animaux*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1969.
- MAGDELAINE, Caroline, *Histoire du texte et édition critique, traduite et commentée, des Aphorismes d'Hippocrate*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne Paris IV, 1994.
- MANETTI Daniela et ROSELLI Amneris (édit.), *Ippocrate. Epidemie. Libro sesto*, Introd., testo critico, commento e traduzione, Firenze, La Nuova Italia, 1982.
- SCHILLING, Robert (édit.), *Pline le Jeune. Histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1977.

Études

- BALLABRIGA, Alain, « Les eunuques scythes et leurs femmes. Stérilité des femmes et impuissance des hommes en Scythie selon le traité hippocratique *Des Airs* », *Métis*, 1, 1986, p. 121-138.

BOEHRINGER, Sandra, « Ces monstres de femmes. – Topiques des *thaumata* dans les discours sur l'homosexualité féminine aux premiers siècles de notre ère », dans *Mirabilia, Conceptions et représentations de l'extraordinaire dans le monde antique*, O. BIANCHI et O. THEVEBAZ (édit.), Actes du colloque international, Lausanne, 20-22 mars 2003, sous la direction de P. MUDRY, Peter Lang, Bern, 2004, p. 75-98.

BRISSON, Luc, *Le sexe incertain – Androgynie et hermaphrodisme dans l'Antiquité gréco-romaine*, Les Belles Lettres, Paris, 1997.

CHANTRAINE, Pierre, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Klincksieck, Paris, 1990.

JOUANNA, Jacques, *Hippocrate*, Fayard, Paris, 1992.

KING, Helen, « Sex and gender : the Hippocratic case of Phaethousa and her beard », *EuGeStA*, 3, 2013, p. 124-142.

KING, Helen, *The One-Sex Body on Trial : The Classical and Early Modern Evidence*, Ashgate, 2013.

KUHN, Josef-Hans et FLEISCHER, Ulrich, *Index Hippocraticus*, (K. Alpers, A. Anastassiou, D. Irmer et V. Schmidt), Vandenhoeck & Ruprecht, Gottingae, 1989.

LAMI, Alessandro, « [Ippocrate], sui disturbi virginali. Testo, traduzione e commento », *Galenos, Rivista di filologia dei testi medici antichi*, Pisa, Roma, Fabrizio Serra, 2007.

LAQUEUR, Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, nrf Essais, Gallimard, Paris, 1992.

WARTELLE, André, *Lexique de la « Poétique » d'Aristote*, CEA, Les Belles Lettres, Paris, 1985.